



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP-CPC ARLES
	INTITULE DU POSTE	Conseiller Pédagogique de circonscription composée également d'écoles relevant de l'éducation prioritaire Circonscription Arles
	PLACE DU POSTE	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale ARLES
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015 publiée au BO n°30 du 20 juillet 2015). Ce poste nécessite de la disponibilité. La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et conduire des actions de formation initiale et continue, notamment dans le cadre des dispositifs de l'éducation prioritaire. - Mettre en cohérence les liaisons inter-degrés, inter-cycles et inter-établissements - Promouvoir des espaces et modalités faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations en incluant le recours aux ressources numériques. - Participer au formation des plans français et mathématiques de circonscription - Accompagner les projets EPS de la circonscription
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enseignants dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs, programmes, évaluations, informations...). - Contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques - Apporter son concours à la préparation des CAFIPEMF ou CAPPEI. - Assurer le suivi des dossiers confiés par l'inspecteur de l'éducation nationale. - Représenter l'inspecteur de l'éducation nationale à sa demande.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les dispositifs favorisant la réussite des élèves (accompagnement éducatif, école ouverte, vacances apprenantes, CP 100% réussite, scolarisation des TPS...) - Connaître les problématiques de l'éducation prioritaire. - Savoir développer des méthodologies de projet. - Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques. - Être capable de travailler en équipe avec le sens de l'intérêt général et disposer de qualités relationnelles avec des aptitudes à la communication écrite et orale. - Maîtriser les outils bureautiques et s'adapter aux nouvelles applications. - Être capable d'animer un groupe de travail avec différents partenaires - Faire preuve d'adaptabilité, de discrétion, de loyauté.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Être titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre provisoire. Poste faisant l'objet d'un nouvel appel à candidature pour la rentrée 2023.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par mail à ce.0131313g@ac-aix-marseille.fr avant le jeudi 7 juillet.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien avec l'inspectrice de l'éducation nationale.
	CONTACT	Leïla DAVID IEN CCPD - ce.0131313g@ac-aix-marseille.fr